

Faits marquants

Après un hiver plus sec que la normale, la saison de végétation a heureusement connu **des pluies régulières plus propices à la végétation** (page 2).

Les chênes blancs ont subi consécutivement **des défoliations de géométrides, de tordeuses voire d'hannetons au printemps**, puis **l'oïdium en été** (page 3), produisant une canopée plus claire qu'à la normale dans de nombreux massifs.

Cette forte luminosité en sous-étage et en lisière pourrait avoir joué un rôle sur le brunissement estival des charmes et sur leur fructification abondante (page 4).

Enfin, **la maladie des bandes rouges a fait son retour** après plusieurs années plus calmes, dans les peuplements de pins laricio de Corse (page 3).

Indicateurs de la santé des principales essences



| Santé des essences | Principaux problèmes et niveau d'impact |
|--------------------------|--|
| 😊 Chêne rouvre | 🟡 Défoliateurs 🟡 Vieillesse 🟢 Processionnaire |
| 😐 Chêne pédonculé | 🟡 Défoliateurs 🟡 Vieillesse / station 🟢 Processionnaire |
| 😞 Châtaignier | 🟢 Cynips 🟢 Chancre 🟡 Encre 🟡 Station / vieillissement |
| 😞 Frêne | 🟡 Chalarose |
| 😊 Peupliers | 🟢 Puceron lanigère |
| 😊 Robinier | 🟡 Station 🟡 Vieillesse 🟢 Sécheresse et chaleur |
| 😊 Pin sylvestre | 🟢 Rouille courbeuse 🟢 Sécheresse et chaleur 🟢 Sphaeropsis des pins 🟡 Station et stress hydrique |
| 😊 Pin laricio | 🟡 Bandes rouges 🟢 Sphaeropsis des pins |

Etat de santé : 😊 = bon ; 😐 = moyen ; 😞 = médiocre

Niveau d'impact des problèmes : 🟢 = faible ; 🟡 = moyen ; 🟡 = fort

Suivi des principaux problèmes

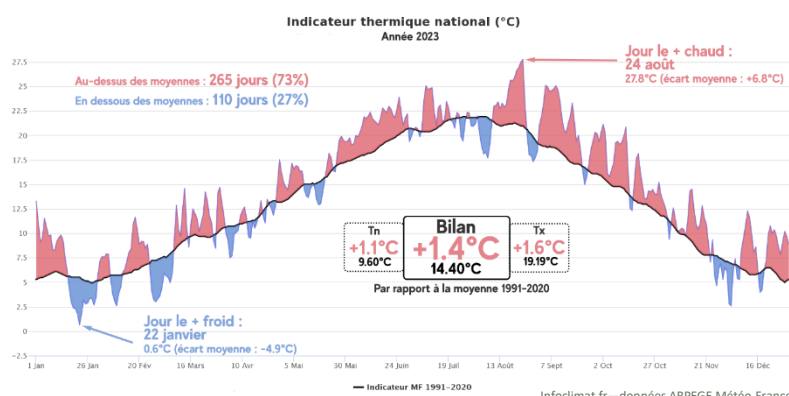
| | | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-----------------|-------------------------------|----------|----------|------|----------|----------|----------|
| Toutes essences | Gel | | | | Localisé | | |
| | Sécheresse | | | | | | |
| Feuillus | Oïdium des chênes | | | | | | Localisé |
| | Processionnaire du chêne | Localisé | Localisé | | Localisé | Localisé | |
| | Autres défoliateurs | | | | Localisé | | |
| | Dépérissements de chêne | Localisé | Localisé | | | Localisé | Localisé |
| | Dépérissements de châtaignier | | | | | | |
| | Encre du châtaignier | | | | | | |
| | Cynips du châtaignier | | | | | | |
| | Chalarose du frêne | | | | | | |
| Peupliers | Puceron lanigère | | | | | | |
| Résineux | Maladie des bandes rouges | | | | | | |

| | |
|---------------------------------------|---|
| ■ | Problème absent ou à un niveau faible |
| ■ | Problème nettement présent, impact modéré |
| ■ | Problème très présent, impact fort |

Evènements climatiques de 2023

Températures

L'année 2023 est au deuxième rang des années les plus chaudes en France après 2022 (+1.4 °C). Excepté le mois d'avril, l'ensemble des mois est au-dessus des normales et le second semestre est le plus chaud jamais enregistré, avec une **canicule tardive fin août, suivie de deux vagues de chaleur historiques mi-septembre et début octobre**.



Précipitations

Les **précipitations ont été abondantes** en Ile de France sur l'année 2023 (+13%). Elles sont cependant **inégalement réparties dans le temps**. La sécheresse de 2022 a continué jusqu'à début mars 2023. Du 20 janvier au 6 mars, **seulement 2mm de précipitations (46 jours) ont été enregistrées**. Les précipitations du mois de mars ont permis au sol de se recharger en eau. Le reste du printemps et le début de l'été ont été plus secs. **Les précipitations notables fin juillet / début août** ont ré-humidifié les sols jusqu'à **une nouvelle période plus sèche que la normale jusqu'au 15 octobre** et digne d'une situation de plein été. **Le retour des pluies abondantes** fin d'automne laisse entrevoir la fin de la sécheresse des sols.

Conséquence pour la végétation

Grâce aux précipitations du mois de mars, la sécheresse hivernale a pu être atténuée pour le démarrage de la végétation. Par la suite, les précipitations du milieu de l'été ont été bénéfiques aux arbres malgré un mois de juin chaud et sec. Par ailleurs, les épisodes de chaleurs de fin d'été et la douceur de l'automne ont prolongé la saison de végétation avec une chute tardive des feuilles.

Les problèmes sanitaires des chênes, aux quatre saisons

Malgré une saison de végétation plus favorable dans son ensemble en 2023, les chênes ont tout de même connu une année compliquée.

En effet, le débournement tout juste terminé, des **populations conséquentes d'insectes défoliateurs**, agissant spécifiquement au printemps, ont très rapidement impacté les houppiers. *Suite de l'article en page suivante*

Les plus fortes défoliations ont eu lieu en **Vallée de Chevreuse, au Sud de Rambouillet, ainsi que vers Bonnières-sur-Seine et au Sud de Meaux jusque Brie-Comte-Robert**, et furent causées principalement par des géométrides et des tordeuses. **Sur Fontainebleau et ses alentours**, le grand vol des **hannetons**, qui ne se produit que tous les 4 ans, a été la principale cause des défoliations de ce secteur.

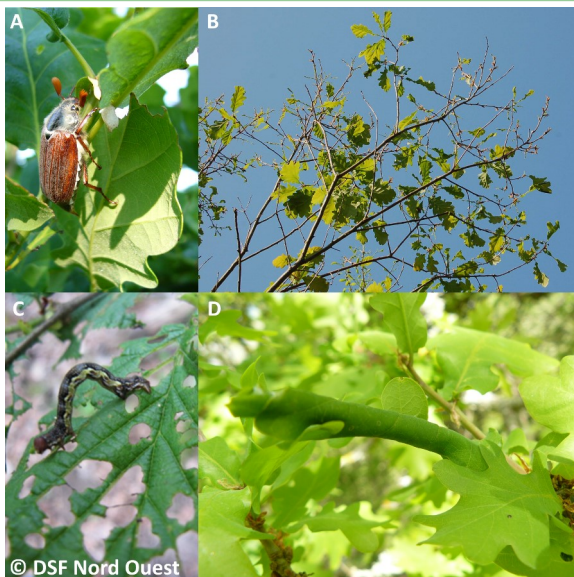
Au début de l'été, les chênes ont dû alors puiser dans leurs ressources pour reconstituer un nouveau feuillage. La mise en place de ces nouvelles feuilles coïncide avec la période optimale de sporulation de l'oïdium, favorisé par l'ensoleillement estival et des pluies régulières.

L'oïdium induit un brunissement puis une chute prématurée de feuilles. Les dernières pousses ont alors un aspect assez dénudé.

Sur peuplement adulte, le cumul de la consommation des feuilles par les insectes et de l'infection par l'oïdium réduit fortement l'activité photosynthétique des arbres, ceci pouvant être dommageable par la suite.

Sur plantation, il constitue à lui seul une cause majeure d'affaiblissement des jeunes plants. Plus récemment, les températures anormalement chaudes du début de l'automne ont globalement retardé la chute du feuillage restant.

L'impact de ces successions de problématiques sanitaires pour les chênes se traduira également au printemps prochain.



© DSF Nord Ouest
A. Hanneton adulte. B. Consommation d'hanneton.
C. Chenille de géométride D. Abri de tordeuse

Surveillance des organismes réglementés ou émergents pour les chênes :

Cette action, menée sur le territoire national, consiste à surveiller l'apparition éventuelle d'organismes exotiques susceptibles de causer des dommages conséquents à nos peuplements forestiers.

En 2023, une campagne a eu lieu dans des peuplements de chênes dépérissants, dans le but de confirmer l'absence du flétrissement Américain du chêne (*Bretziella fagacearum*).

En Ile-de-France, un peuplement en forêt privée a été échantillonné sur la commune de Saint-Cyr-sous-Dourdan et en forêt domaniale de Saint Germain en Laye. Les résultats de cette campagne sont revenus négatifs.

Maladie des bandes rouges : préconisations de gestion des peuplements

Après une forte épidémie de la maladie des bandes rouges en 2015, les signalements restent relativement conséquents en 2023 en Île-de-France.

Cette maladie est causée par deux champignons du genre *Dothistroma* (*D. septosporum* et *D. pini*). Ils attaquent principalement les pins mais **le pin laricio de Corse est largement l'espèce la plus affectée**. En automne ou en hiver, le champignon provoque des tâches jaunes apparaissant sur les aiguilles de l'année puis un anneau rougeâtre entoure les aiguilles. Les extrémités des aiguilles, n'étant plus alimentées, virent au brun-rouge. Les années de forte infection, les houppiers apparaissent grisonnant puis perdent les aiguilles infectées. Le champignon sporulant depuis la litière des pins, la maladie est généralement plus sévère dans le bas du houppier. L'humidité printanière (fréquence et durée des pluies) et la chaleur sont favorables à cette maladie, alors que les sécheresses estivales la freinent.

Jusqu'à présent, aucune mortalité n'a été constatée ; cependant l'impact sur la croissance est significatif quand les attaques sont sévères (30 % de perte de croissance). La croissance reste toutefois globalement convenable avec un accroissement radial annuel compris entre 2 et 4 mm des arbres mesurés. *Suite de l'article en page suivante*



© DSF Nord Ouest
Symptôme de la maladie des bandes rouges sur aiguilles de pin laricio.

Les peuplements denses maintiennent une ambiance forestière plus humide favorisant le développement du champignon. Par ailleurs, l'âge, le niveau de richesse trophique et le statut social interviennent comme facteurs aggravants : les **peuplements âgés sur des sols pauvres sont plus sévèrement atteints**. Au sein des peuplements, il a été démontré que l'intensité des symptômes diminue pour les arbres de meilleur statut social.

Malgré la présence de cette maladie, les deux variétés de **pin laricio de Corse et de Calabre restent des essences d'avenir** en respectant les préconisations suivantes : installer des plants sur des sols optimaux à ces essences, riche en azote et une bonne réserve utile en eau afin de favoriser un maximum la croissance des pins Laricio. Privilégier la variété de Calabre sur les sols de faible niveau trophique. **Diversifier les provenances et les essences pour diluer le risque** et donc les impacts. Pratiquer une sylviculture dynamique qui compenserait la baisse de croissance et améliorerait la résistance des arbres : une première intervention précoce (entre 6 et 10 m de hauteur) abaissant la densité entre 600 et 800 tiges/ha, puis maintien des peuplements à des facteurs d'espacement d'au moins 25 %.

Des charmes anormalement impactés en 2023.

Courant l'été 2023, des colorations anormalement brunes ont été constatées sur les charmes sur la région Ile de France, et plus largement dans la moitié Nord de la France.

Les symptômes les plus visibles étaient : un brunissement intense et prématuré du feuillage, des chutes prématurées surtout sur les pousses terminales et des fructifications très abondantes.




Seize signalements ont été effectués dans la région suite à l'apparition des symptômes survenus majoritairement au mois d'août. A ce jour, le Département de la Santé des Forêts s'est saisi du sujet et l'avenir de ses charmes sera suivi.

Au débourrement des arbres lors du printemps 2024, une observation des arbres avec des symptômes marqués l'an passé sera nécessaire pour estimer les incidences.



© L. Robin
Fructification anormale sur charme

Vos interlocuteurs en 2023

| | | |
|----------------------|--|----------------------------------|
| 77 |  BOUCHAUD Charlotte charlotte.bouchaud@onf.fr | 01.60.74.93.65 07.62.36.32.04 |
| 78 - 91 - 92 - 95 |  WITKOWSKI Stanislas stanislas.witkowski@onf.fr | 01.34.83.61.21 06.23.02.65.17 |
| 77 - 91 |  TREMBLEAU Raphaël raphael.trembleau@cnpf.fr | 01.64.78.75.61 06.03.71.89.92 |
| 78 - 91 - 95 |  LE MESLE Virginie virginie.lemesle@cnpf.fr | 01.39.54.46.71 06.14.52.88.55 |

Cette contribution est le fruit des observations des correspondants-observateurs de l'Île-de-France. Appartenant aux administrations et organismes forestiers et sous le pilotage du Pôle interrégional Nord-Ouest de la Santé des Forêts, ils ont pour principales missions la détection et le diagnostic des problèmes phytosanitaires, le conseil à l'intervention et la surveillance des écosystèmes forestiers.

Les observations sont organisées pour partie à l'initiative des correspondants observateurs lors de leur travail quotidien ou suite à des sollicitations de gestionnaires et pour autre partie dans le cadre de protocoles organisés pour les plus importants problèmes à l'échelle nationale. L'ensemble des observations est compilé dans un système d'information aujourd'hui riche de 30 ans de données sylvo-sanitaires.

 Forêts publiques  Forêts privées

 **ephytia**

Le DSF édite un bilan technique annuel des actualités phytosanitaires marquantes de la région. Retrouvez-les sur...
<http://www.agriculture.gouv.fr/suivi-de-la-sante-des-forets>

Le DSF édite un bilan technique annuel des actualités phytosanitaires marquantes de la région. Retrouvez-les sur...
<http://www.agriculture.gouv.fr/suivi-de-la-sante-des-forets>



Toute l'information nationale sur la santé des forêts à l'adresse suivante : <https://agriculture.gouv.fr/la-sante-des-forets>

Document piloté par le Pôle interrégional Nord-Ouest de la santé des forêts de la DRAAF – SRAL Centre-Val de Loire

Tél. : 02.38.77.41.07 / E-mail : dsf-no.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr